

Département des Ressources Humaines
Service de Développement RH

SDevRH/JYB/RM/LF N° 2026 - 314

DECISION

Le Président-directeur général de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de la recherche et notamment ses articles R.423-31 et suivants ;

Vu le décret n° 84-1206 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps des fonctionnaires de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2002 modifié fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques de la recherche à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

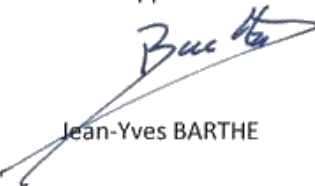
Vu l'arrêté du 27 avril 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours externes de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

DECIDE

Article unique : Sont admis à concourir au concours externe des Ingénieurs d'études n°12 BAP E « Ingénieur-e en ingénierie logicielle », les candidats dont les noms suivent :

AMOUSSOU	Ghislaine	LEGRAIN	Louis
BOISSIERE	Stéphanie	MEISS	Sébastien
BOYER	Anthony	RANDRIAMISAINA	Fanomezana
DAUMER	Geoffroy	SOKHONA	Salaha
EUILLOT	Quentin	VIGNE-BESSE	Dorothée
HINI	Benjamin	VIVIANI	Tom
LAYNAUD	Jérémy	ZENBOUDJI-BEDDEK	Saliha

Le Responsable du Service de
Développement des Ressources Humaines


Jean-Yves BARTHE